



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
DECLASSEMENT ET DESAFFECTATION DE VOIES
COMMUNALES

COMMUNE DE LA BALME-LES-GROTTES (38390)

Par arrêté municipal n°2025 36, il sera procédé, sur le territoire de la commune de La Balme-les-Grottes à une enquête publique relative au déclassement d'une portion du Chemin du Sablon (voirie communale) et à la désaffectation d'une section de la ViaRhôna, dans le cadre du projet d'extension des installations de la société BioMérieux.

Monsieur Denis Cuvillier figurant sur la liste départementale des commissaires-enquêteurs pour l'année 2025 a été désigné comme commissaire-enquêteur.

Durée de l'enquête : du lundi 15 septembre 2025 à 15h00 au lundi 29 septembre 2025 à 18h00.

Lieu de consultation : le dossier d'enquête sera consultable :

- En mairie de La Balme-les-Grottes, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.
- Sur le site internet de la mairie <https://www.labalmelesgrottes.com/>

Permanences du Commissaire Enquêteur :

- Mardi 16 septembre 2025, de 09h00 à 12h00
 - Lundi 29 septembre 2025, de 15h00 à 18h00
- La clôture de l'enquête interviendra ce même jour à 18h00.

Le public pourra formuler ses observations :

- Sur le registre d'enquête disponible en mairie.
- Par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie
- Par voie électronique à l'adresse mail : enquete-publique-voirie@labalmelesgrottes.com

Toute information sur le projet peut être demandée au secrétariat général à l'adresse suivante : sybille.dubois@labalmelesgrottes.com

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront également publiés sur le site internet de la mairie.

À l'issue de l'enquête, une décision de déclassement et de désaffectation pourra être prise par délibération du conseil municipal.